



**HAL**  
open science

# Guerre Froide et scission syndicale CGT et CGT-FO dans le Jura (1947-1958)

Remy Gaudillier

► **To cite this version:**

Remy Gaudillier. Guerre Froide et scission syndicale CGT et CGT-FO dans le Jura (1947-1958). 2013. halshs-00835424

**HAL Id: halshs-00835424**

**<https://shs.hal.science/halshs-00835424>**

Preprint submitted on 18 Jun 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Réseau des Correspondants départementaux de l'IHTP

### « La Guerre Froide vue d'en bas : 1947-1967 »

Thème III : Lieux et pratiques de sociabilité

Sous la direction de :

- Philippe Buton, Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Reims,
- Olivier Büttner Ingénieur de Recherche IHTP-CNRS,
- Michel Hastings, Professeur de Science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

§§§§§§§§

### **Guerre Froide et scission syndicale CGT et CGT-FO dans le Jura (1947-1958)**

Auteur : Rémy Gaudillier  
Correspondant IHTP pour le Jura

Cet article se nourrit des archives de l'UD CGT , de celles de FO et de différents rapports officiels déposés aux Archives Départementales (RG, Police, Préfet...) ; mais il manque hélas le témoignage des acteurs de la scission, aujourd'hui disparus!

Pour comprendre cet épisode, il faut le replacer dans **le contexte de l'histoire du mouvement ouvrier français** avec quelques unes de ses dates clés.

Au lendemain de la Révolution russe, la question des 21 conditions d'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale a provoqué la scission du parti socialiste et la naissance du parti communiste au Congrès de Tours (décembre 1920). A son tour le mouvement syndical se divise au Congrès de Saint Etienne <sup>1</sup>(26 juin-1<sup>er</sup> juillet 1922) entre CGT et CGTU très proche du PCF et favorable à l'Internationale syndicale rouge, alors que la CFTC apparue en 1919 se réfère à la doctrine sociale de l'Eglise.

La dynamique unitaire du 6 février 1934 aboutit au Front Populaire et à la réunification de la CGT au congrès de Toulouse ( mars 1936), et se traduit par une forte montée des effectifs, de 2 600 000 adhérents en juin 1936 à 4 millions en 1937.

---

<sup>1</sup> Les 21 Conditions concernent aussi les syndicats ; ainsi la 9<sup>e</sup> appelle à « la formation de noyaux communistes subordonnés à l'ensemble du parti dans les syndicats ».

La signature du Pacte germano soviétique du 23 août 1939 amène la dissolution et l'interdiction du PC sur le territoire, le 26 septembre, alors que députés et sénateurs sont exclus du Parlement. Le 18 septembre 1939 le bureau de la CGT précise qu'il ne peut y avoir de collaboration avec ceux qui soutiennent l'URSS, et le 14 janvier 1940, les communistes sont exclus de la CGT. C'est dans la clandestinité que les 2 tendances de la CGT refont leur unité au Perreux le 17 avril 1943.

Entre août 1944 et avril 1946, les syndicalistes communistes se rendent maîtres de l'appareil de la CGT, ce qui a une importance relative tant que le PC est au gouvernement, mais prend une autre signification à partir de mai puis de septembre 1947 avec la mise en place du Kominform et l'entrée dans la Guerre Froide.

En 1945, les ex unitaires contrôlent les principales fédérations d'industries et 21 fédérations cégétistes sur 30. Les ex confédérés se regroupent autour de Léon Jouhaux de retour de déportation et du journal Résistance ouvrière créé en 1943 par Robert Bothereau, et devenu Force ouvrière en décembre 1945. Dans le Jura, les premiers signes de tensions sont perceptibles dans le SNI, composante alors de la CGT. Le 9 juillet, l'assemblée générale de la fédération jurassienne donne lieu à Dole à des discussions vives entre tendances, avec en point d'orgue l'intervention d'André Chanaux, instituteur à Chamblay, exclu du PCF pour avoir attaqué les paysans dans un article syndical alors que Bruillard, secrétaire général du SNI, lui avait demandé en vain de modifier son texte.<sup>2</sup>

**Le Jura est l'une des 9 confédérations CGT sur 30 dirigée par les socialistes.** L'UD a été reconstituée le 29 octobre 1944 autour de Courtois et les 3 UL de Lons, St Claude et Dole sont aux mains des ex confédérés. La situation est présentée comme transitoire et on attend le retour de Charles Veillon prisonnier en Allemagne ; rentré en septembre 1945, il entre au secrétariat de Robert Bothereau, bureau confédéral de la CGT où il prend une part active à la constitution des groupes FO et l'organisation des conférences<sup>3</sup>. Le 1<sup>o</sup> octobre 1945, Courtois démissionne de son poste de secrétaire fédéral CGT pour se présenter à la députation, étiquette socialiste ; Ruffet, secrétaire de l'UL de Lons le remplace.

Les 8 et 9 novembre 1947, la première conférence FO affirme haut et fort sa conception du syndicalisme : attachement à l'indépendance face aux partis et gouvernements quels qu'ils soient, et exigence d'une réelle démocratie à tous les échelons de la centrale. Les 12 et 13 novembre 1947,, le comité confédéral national de la CGT décide de consulter tous les salariés, syndiqués ou non, ce qui suscite la protestation de la minorité<sup>4</sup>

« Les membres soussignés du Bureau Confédéral de la Commission Administrative et du Comité National Confédéral,  
« rappellent que la discipline syndicale exige le respect des statuts confédéraux et que, jamais,  
« la C.G.T. n'a entendu faire déterminer son activité par des travailleurs inorganisés ou appartenant  
« à des groupements extérieurs à la C.G.T.  
« Seuls les organismes responsables de la C.G.T. par la consultation démocratique de leurs  
« adhérents, ont le droit de prendre des décisions que les revendications et la situation commandent.  
« Devant l'angoissante perspective des dangers qui menacent les libertés publiques et le régime  
« républicain, les soussignés, conscients de leurs responsabilités,  
« décidés à se dresser contre ces dangers,  
« soucieux de ne pas diviser le mouvement syndical,  
« souhaitant associer l'ensemble des travailleurs à l'application des décisions des seuls organismes  
« statutaires du mouvement confédéral,  
« refusent de souscrire à une décision qui, en faisant dépendre l'activité syndicale  
« d'autres assemblées que des assemblées régulières, risque de briser l'unité ouvrière. »

<sup>2</sup> ADJ 247W 377 et *Journal de Dole*, 19 juillet 1947.

<sup>3</sup> *Le Courrier*, 25 I 1969, article à l'occasion de ses obsèques.

<sup>4</sup> ADJ 43 J 25. Parmi les signataires, Ruffet pour l'UD CGT.

Le 20 novembre 1947, le journal FO publie un article d'Albert Bouzanquet, un des responsables de la minorité confédérale : « Oui, unité quand même ... Nous n'accepterons pas d'être les fossoyeurs du mouvement syndical qui, dans les circonstances présentes, ne sera jamais ni assez fort ni assez uni pour défendre les revendications ouvrières et faire le barrage à toute tentative de réaction...Au dessus des sarcasmes, des injures ou des jeux de la politique, nous plaçons l'intérêt de la classe ouvrière, et c'est cela seul qui doit nous dicter notre ligne de conduite ». Les responsables cégétistes jurassiens appliquent les recommandations du comité confédéral des 12 et 13 novembre et consultent les ouvriers avant toute grève ; ainsi, Bonnet, un proche d'Edgar Faure, cite en exemple les cheminots dolois qui, par 667 voix contre 203, ont voté contre la grève<sup>5</sup>. Sur le plan national, FO considère que les ex unitaires refusent d'appliquer les recommandations du comité confédéral en lançant des ordres de grève sans consultation véritable des travailleurs. Le 19 décembre, lors de la 2<sup>o</sup> conférence des groupes FO, Léon Jouhaux et 4 secrétaires confédéraux quittent la CGT ; les jurassiens s'abstiennent de voter la motion entraînant leur départ car ils ne souhaitent pas la scission : « Ils épousaient en cela exactement la position de Léon Jouhaux, ils ne voulaient pas surtout que le PCF put disposer des biens meubles et immeubles de la CGT et répugnaient à diviser la classe ouvrière. N'ayant rien prévu pour mettre en place une organisation FO, ...pressés par la date du renouvellement des cotisations,...ils durent par des moyens dilatoires retarder le plus possible une scission inéluctable<sup>6</sup>. » Ce jugement semble confirmé par Ruffet le 18 janvier 1948 qui regrette que la proposition de Thillet pour la reprise des pourparlers n'ait pas été retenue lors du dernier CNN de la CGT.

La commission administrative de l'UD, dans sa séance du 27 décembre 1947, décide de consulter les syndicats au vote secret sur l'avenir de la CGT ; le 30, Ruffet demande aux responsables qu'ils se prononcent « pour la CGT politisée ou la CGT-FO indépendante » (**doc**). Goudot, secrétaire adjoint et communiste, envoie sa propre circulaire le 6 I 1948, dénonce celle de Ruffet comme inacceptable parce que c'est un « appel ouvert à la scission dans le Jura...Il commet un abus de pouvoir...lance un appel pour FO, groupement ennemi de la CGT et des travailleurs puisque tendant à les diviser... »<sup>7</sup>. (**doc.**)

Désormais, on débat de la scission à l'intérieur des syndicats<sup>8</sup>, à Dole, les 12 et 14 janvier 1948 et à Saint Claude le 15<sup>9</sup> : à l'occasion de l'AG du syndicat Le Travail, les dirigeants locaux FO expliquent que la scission vient de la base qui refuse que la CGT soit aux ordres d'un parti politique et leur impose par la violence de participer à une grève non souhaitée (comme l'illustre la violence à l'encontre des mineurs du Nord- Pas de Calais ).

Officiellement, **la scission a lieu lors de la commission administrative de la CGT du 18 janvier 1948** : sur 24 réponses aux circulaires Ruffet- Goudot, 20 pour la CGT-FO et 4 pour la CGT ; selon Ruffet un congrès extraordinaire de l'UD ne serait que disputes et n'apporterait rien de concret, et il se déclare malgré les menaces prêt à poursuivre son action syndicale<sup>10</sup>...A l'issue du vote, la motion Ruffet obtient 13 voix pour FO, la motion Goudot, 11 pour la CGT, avec 2 abstentions, Vuillet du syndicat des instituteurs et Semel du syndicat des employés.

---

<sup>5</sup> *Le Journal de Dole*, 6 décembre 1947.

<sup>6</sup> ADJ 1203 W105, rapport du 16 I 1948.

<sup>7</sup> ADJ 43 J 74, lettre de Goudot aux secrétaires de syndicats.

<sup>8</sup> ADJ 1203 W 99. Après de vives discussions chez les cheminots de Dole, 100 sur 900 syndiqués, Geoffroy démissionne du secrétariat et les communistes forment un nouveau bureau déclaré à la mairie dès le 12 janvier 1948, ainsi que la nouvelle UL CGT le 14.

<sup>9</sup> ADJ 43 J84, Archives du syndicat Le Travail, Une 1<sup>o</sup> réunion a eu lieu le 13 I 1948, à l'initiative du PC.

<sup>10</sup> FO Jura, décembre 1993, Texte officiel de la scission CGT-FO dans le Jura, extraits de la commission administrative de la CGT. Ruffet évoque des menaces graves à son égard.

## Les conséquences immédiates de la scission

### **Les biens.**

Les 29 janvier et 6 février 1948, l'UD CGT reçoit de Mattéi, conseiller juridique, des circulaires sur la marche à suivre face à la scission<sup>11</sup>. A la réunion du 18 janvier, il était prévu qu'une commission composée de 4 membres de chaque tendance examine « le recensement de l'avoir liquide et mobilier de l'UD et étudie la possibilité de répartition des locaux ». Le 12 février à 21h, les 4 cégétistes présents ne reconnaissent pas les membres mandatés par FO comme habilités à vérifier les comptes car non munis de pouvoirs réguliers émanant de l'UD CGT<sup>12</sup>. Le 22 février, après 2 heures de discussions vaines la commission décide d'user de la procédure prévue par la loi sur les associations ; les avoirs sont mis sous séquestre, machine à écrire, ronéo, meubles divers ont été enlevés du siège. La justice tranche le différend et le 8 juin, le Tribunal civil de Lons déclare la CGT propriétaire de tous les biens et condamne FO aux dépens,

*« ...les biens litigieux, tant mobiliers qu'immobiliers, continuent à appartenir à la personne morale constituée le 4 juin 1939, ...l'Union départementale des Syndicats du Jura (CGT)... L'Union départementale FO n'a aucun droit sur lesdits biens...Le séquestre nommé, suivant référé du 24 février 1948, sera déchargé sur le vu du présent jugement et devra remettre les fonds et autres biens à l'Union CGT... Condamne l'UD FO aux frais...et aux dépens des instances jointes, dont distraction au profit de Maître Cagne avoué. »<sup>13</sup>*

Ce jugement est confirmé par la Cour d'Appel de Besançon le 28 juillet 1949 qui constate *« L'UD CGT n'a jamais été dissoute... ; de sorte que les décisions prises par ses membres, le 18 janvier 1948, de répudier ce titre et cette affiliation, constituant un des objets fondamentaux du pacte syndical, ne peuvent apparaître, en fait, que comme des démissions, des retraits d'adhésion individuelle, par lesquels d'eux-mêmes ils se sont exclus de l'organisation syndicale affiliée à la CGT et placés en position de dissidents. »*

### **Le recrutement des adhérents.**

La CGT dénonce les scissionnistes, encouragés par l'argent américain<sup>14</sup> diviseurs de la classe ouvrière et jouets du patronat<sup>15</sup>, discours régulièrement relayé par le PC, dans la revue de l'usine Bel par exemple<sup>16</sup> ; elle se dit la seule centrale à défendre réellement les travailleurs et à les réunir par delà leurs différences, comme l'explique ce tract d'avril 1952<sup>17</sup>

---

<sup>11</sup> Archives UD CGT, circulaires B 139 et 143. « Si les membres FO ont emporté du matériel, il faut faire une sommation par huissier et, 8 jours après, attaquer et référer pour un séquestre puis porter l'affaire devant le tribunal civil pour qu'il soit statué sur la propriété... »

<sup>12</sup> Archives UD CGT, procès verbal de vérification des comptes, 12 février 1948.

<sup>13</sup> Archives UDCGT, audience du 8 juin 1948.

<sup>14</sup> Archives départementales CGT, Vie ouvrière 7-13 janvier 1948, La grande conspiration contre la CGT ou les dessous de la scission. L'article insiste sur le rôle d'Irving Brown « l'agent de Truman ».

<sup>15</sup> Archives UD CGT, Congrès de l'UD, 14-16 avril 1950. Il faut relancer l'action syndicale et « dénoncer sans relâche les fauteurs de guerre, organisateurs de la scission ouvrière, diviseurs attirés, détritrus de la 3<sup>e</sup> force... »

<sup>16</sup> ADJ 1683 W1, n° 1 mars 1948, organe de la cellule de La Vache qui rit : « ...Une dizaine d'individus, traîtres à la classe ouvrière permettent au patronat de reprendre ce que notre action leur avait contraint de céder. Voilà le résultat de l'action de FO...affaiblir le syndicat pour servir le patronat !... Pour un traître qui s'en va, deux ouvriers viennent, c'est encore mieux... »

<sup>17</sup> ADJ 1203 W99.

La C.G.T. groupe tous les travailleurs sans distinction d'opinion politique, philosophique ou religieuse.

Lorsque la C.G.T. ou un de ses syndicats font une proposition d'union, c'est un déchainement d'injures à la radio, dans les presses gouvernementale et scissionniste "Comment s'entendre avec la C.G.T., vous savez bien que la C.G.T. est communiste". C'est un mensonge auquel Benoit Frachon a répondu dans "La Vie Ouvrière".

La C.G.T. est la seule centrale syndicale en France qui soit une organisation de tous les travailleurs. Même si certains le déplorent aux Etats-Unis (parce qu'ils ont perdu leur argent dans l'entreprise F.O.), ils reconnaissent ce fait dans de nombreux articles, comme les 75 % des voix recueillies par la C.G.T. aux élections des comités d'entreprises. Benoit Frachon écrit : "...C'est pourquoi, du haut en bas de l'échelle confédérale, il y a des dirigeants qui sont communistes, d'autres qui sont socialistes, d'autres sans parti et d'autres catholiques pratiquants. Nous sommes même la seule organisation à compter des prêtres ouvriers dans ses directions. Il en est ainsi parce qu'il y a à la C.G.T. plus de socialistes qu'à la centrale F.O. et plus de chrétiens qu'à la C.F.T.C.



Composée de communistes en 1948, la commission administrative de la CGT s'élargit dans les années 1950 aux militants chrétiens du MLP.

FO se veut la seule héritière de la vieille CGT et rappelle constamment qu'elle lutte pour l'indépendance et contre la politisation des syndicats. (**doc.**) En décembre 1953, son comité confédéral national refuse la proposition de la SFIO d'entrer dans un front démocratique et social<sup>18</sup>. Les 60 ans de la CGT sont l'occasion de rappeler que, selon la Charte de Limoges puis celle d'Amiens<sup>19</sup> les militants doivent se tenir en dehors de toute école politique, ce qui n'exclut pas leur adhésion à une doctrine philosophique ou politique ; la Charte d'Amiens leur demande seulement de « ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'ils professent en dehors... »<sup>20</sup>

La scission n'est pour elle qu'un retour aux sources et apporte un souffle de renouveau au syndicalisme français<sup>21</sup>.

Après cette décision, les syndicats sont appelés à se prononcer.

Là où les militants FO sont nombreux, comme dans la région de Saint Claude, berceau du syndicalisme jurassien et bastion dans l'entre deux guerres de la CGT face à la CGTU, les élections sont organisées méthodiquement en portant sur le choix de la centrale et les résultats sont connus avec précision même quand ils sont défavorables à FO ; ainsi le syndicat LeTravail se prononce avec 477 voix pour FO et 373 pour la CGT, la coopérative Le Diamant, 67 voix pour FO, 20 pour la CGT et Adamas, 22 voix pour FO et 21 pour la CGT<sup>22</sup>. Pour les dirigeants Cégétistes, faire voter reviendrait à reconnaître la scission ; les RG signalent que la CGT « se serait livrée à une propagande d'intimidation pour faire accepter les cartes syndicales établies pour tous les anciens adhérents à l'exception des dirigeants FO... ainsi des cartes auraient été acceptées même quelquefois quand l'intéressé était inscrit au syndicat rival... »<sup>23</sup>. C'est pourquoi le syndicat confédéré FO des Cheminots de Dole invite les partisans de la liberté et de la démocratie à rejoindre ses rangs et assister au 1<sup>o</sup> conseil le 6 février.

Si les fonctionnaires rallient plus volontiers FO, la majorité des ouvriers suivent la CGT, à l'

<sup>18</sup> ADJ Per 515, Le Flambeau syndicaliste, janvier 1954, n° 1.

<sup>19</sup> FO omet d'expliquer que cette conception n'était pas celle du mouvement ouvrier sanclaudien !

<sup>20</sup> A Dole, Emile Geoffroy, militant FO, est au conseiller municipal socialiste de 1947 à 1959 et candidat aux élections législatives en janvier 1956 et novembre 1958.

<sup>21</sup> Le Courrier, 21 avril 1956, chronique syndicale.

<sup>22</sup> ADJ 43 J 74, résultats pour la région de Saint Claude du referendum du 23 janvier 1948.

<sup>23</sup> ADJ 1203 W 105, rapport des RG.

exception notable de St Claude. Lorsqu'il y a referendum, l'analyse détaillée des votes montre l'importance des votes nuls, car de nombreux ouvriers craignent un affaiblissement du monde syndiqué. C'est pour éviter cet écueil que le 16 mars 1948, le syndicat des instituteurs, le plus important du Jura avec 1200 inscrits, se prononce pour l'autonomie ( 223 pour le maintien à la CGT contre 602 non, 112 pour l'affiliation à la CGT-FO contre 713 non, 731 pour l'autonomie contre 92 non).

**Ainsi donc, comme partout en France, la scission accentue la ligne de partage entre les ouvriers et les autres catégories de salariés et renforce l'identité ouvrière de la CGT.**

La campagne de syndicalisation se poursuit et le 1<sup>o</sup> mai est pour FO l'occasion d'affirmer sa spécificité, la défense des libertés en se référant à la Révolution de 1848<sup>24</sup>. C'est net à St Claude où l'on invite la population à suivre « l'exemple des aïeux de 1848 pour barrer la route à toute dictature et à tout pouvoir personnel.<sup>25</sup> », et à Dole où le discours est lyrique !:« La formule aux 3 termes radieux qui prophétise tout l'avenir parut en lettres d'or sur les monuments publics, sur les drapeaux et grava dans les cœurs les vrais sentiments de liberté... que périodiquement les masses populaires sont appelées à défendre et qui est en péril encore de nos jours... Vive la révolution de 1848 ! ».

Il est difficile de dresser alors le rapport de force en évolution constante, même si Goudot rappelle au préfet qu'il y a 11860 syndiqués CGT, soit 2 fois plus que FO.<sup>26</sup>

## **La structuration des organisations syndicales**

Le jour même de la scission, les membres fidèles à la CGT procèdent à l'élection d'un bureau provisoire<sup>27</sup> en attendant le prochain congrès<sup>28</sup>. Le 21 mars 1948, celui-ci élit une commission administrative de 25 membres et confirme dans sa charge son secrétaire Gonzague Goudot, secrétaire des syndicats bois et bâtiments du Jura dont le départ en avril 1950 aurait été décidé par le bureau national ; on lui aurait reproché une trop grande indépendance vis-à-vis du PC dont il était membre depuis les années 1930. Le congrès départemental de l'UD de 1950 dresse un tableau pessimiste de la situation : adhésions en régression, organisation financière déficiente, secrétaire de l'UL de Dole exclu pour dépenses excessives. Pour les RG, Dole manquerait de dirigeants capables, Gonthier et Peudepièce les plus combatifs ayant été écartés<sup>29</sup>.

Nouveau secrétaire fédéral, Armand Guichard est secondé à partir de 1952 par Jean Lamy Charrier qui devient à 23 ans secrétaire général permanent en 1953 et très vite membre du comité confédéral national ; son arrivée donne un nouveau dynamisme et une plus grande place aux non communistes.

FO doit mettre en place une nouvelle organisation. L'UL de Saint Claude, la plus importante du département, tient son AG le 27 mars 1948 et assure de son soutien les responsables confédéraux et en particulier Léon Jouhaux, victime de calomnies injurieuses.<sup>30</sup> Le congrès constitutif de l'UD se tient à Lons le 4 avril 1948 dans un climat de confiance qui contraste

---

<sup>24</sup> La CGT évoque la Révolution de 1848 dans la Vie ouvrière des 5-11 février, victoire de l'union des forces progressives, dont doit s'inspirer la classe ouvrière dans son effort d'union avec les classes moyennes et les paysans.

<sup>25</sup> ADJ 43 J85.

<sup>26</sup> ADJ 1203 W99, lettre du 19 V 1948. Ce chiffre paraît optimiste...

<sup>27</sup> Archives de l'UD CGT, Lettre de Goudot à Benoît Grachon, 3 février 1948. Il y explique qu'à partir du 1<sup>o</sup> février la CGT s'est installée dans un nouveau local de la « Bourse du Travail » et y a transféré machine à écrire, ronéo et matériel de bureau de l'ancien local ; ce qui a entraîné un constat d'huissier et une plainte pour vol de la part de Ruffet de FO.

<sup>29</sup> ADJ 1179 W73, rapport de décembre 1949.

<sup>30</sup> ADJ 43 J 22.

avec l'ambiance morose du 2°, le 21 mai 1950 à Dole sous la présidence de Bothereau. On déplore que la centrale n'ait pas été suivie par la majorité des salariés, que dès 1949 des camarades aient abandonné la lutte et que des syndicats aient été dissous faute de militants ; d'autre part la campagne pour la baisse des prix a été contrecarrée par la CGT et par la passivité des gouvernements. Le rapport moral déplore également le manque de moyens financiers : « *Nous devons affirmer que nous avons toujours vécu à la petite semaine, que personne ne peut se douter du souci que nous avons eu pour faire tourner votre UD.. Il a fallu supprimer notre dactylo...Des sacrifices de la part des militants ont été volontairement faits ; si vous connaissiez la correspondance entre les secrétaires de l'UD et notre cher trésorier disparu, vous sauriez tous les soucis, toute l'angoisse même qui nous étreignait par moments...* ».

Bien vite la centrale manque de dirigeants jeunes et dynamiques, Charles Veillon est au bureau confédéral à Paris, Ruffet de Lons est âgé, Charles Perrier de Saint Claude meurt prématurément en 1950, Geoffroy responsable de l'UL de Dole, secrétaire de l'UD est élu secrétaire national du personnel roulant SNCF<sup>31</sup>. Pour le préfet ces derniers « étaient considérés comme des représentants qualifiés et influents et cette situation ne serait pas étrangère à l'amélioration de l'influence CFTC. <sup>32</sup> ». Lors du 3° congrès départemental à Saint Claude le 11 mai 1951, on insiste de nouveau sur le manque de cadres, dans les professions du bois, des métaux, du commerce et des transports et dans quelques villes, comme Champagnole et Saint Amour, alors que Moyne, a quitté Lons pour Paris.

## **Deux syndicats divisés par la Guerre Froide**

### **Au niveau international**

En 1945, suite à la Conférence de Paris, naît la **Fédération Syndicale Mondiale (FSM)** qui ambitionne de regrouper les syndicats du monde entier.<sup>33</sup> L'installation de la Guerre Froide conduit les syndicats occidentaux, anglo saxons en tête, à s'interroger sur la pertinence de cette adhésion ; pourtant FO, lors de son congrès constitutif d'avril 1948, décide de demander son affiliation à la FSM, peut être selon Georges Lefranc dans l'hypothèse d'une réunification CGT-FO sous son égide<sup>34</sup>. Cela contraste avec l'information que reçoit l'UD FO pour le 1° mai 1948 ! FO dénonce tous les régimes totalitaires « de Franco à Staline », tous les camps de concentration et déplore la lutte des impérialismes rivaux qui s'affrontent en Chine et en Grèce ; il faut travailler à la paix, faire cesser la guerre d'Indochine et limiter les budgets de guerre.

*« Le mouvement syndical international a un rôle immense à jouer ; il doit construire une Europe qui s'oppose à la rivalité des 2 blocs antagonistes...La constitution d'une nouvelle Internationale libre se révèle indispensable pour faire entendre dans le monde la voix des travailleurs opposés à la guerre. »*

**En janvier 1949 la FSM éclate !** Il faut attendre décembre pour que se constitue la nouvelle centrale<sup>35</sup>, la Confédération Internationale des Syndicats Libres ( **CISL**) dont FO est membre à part entière, alors que la CGT reste liée à la FSM et la CFTC à la Confédération

---

<sup>32</sup> ADJ 1203 W 105, lettre du préfet au ministre de l'Intérieur, 9 janvier 1951.

<sup>33</sup> L'AFL américaine refuse d'y adhérer ainsi que les syndicats chrétiens, comme la CFTC.

<sup>34</sup> Georges Lefranc, Les expériences syndicales en France de 1939 à 1950, Aubier 1950.

<sup>35</sup> ADJ 43 J 24, le journal Action syndicale informe les militants de la naissance prochaine d'une Internationale syndicale libre, « libérée des chaînes de la FSM, organe patenté du Kominform... »

### Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC)!

Dans les faits, la CISL, s'aligne sur les positions du bloc occidental, en porte à faux avec l'idéal de Jouhaux. Son conseil général, réuni à Berlin début juillet 1952, souhaite un désarmement universel et contrôlé et appelle à promouvoir « toutes les mesures nécessaires à la défense de la démocratie et de la liberté des nations contre toute agression totalitaire ». Des militants de FO appuieraient même l'action de Paix et Liberté, officine créée en septembre 1950 par René Pleven et spécialisée dans l'anticommunisme sous la responsabilité de Jean Paul David.<sup>36</sup> La FSM de son côté voit dans la CISL une création anglaise et américaine et appelle les centrales syndicales nationales à lutter pour la paix, ce que fait la CGT pour « désamorcer la Guerre Froide en faisant pression sur les dirigeants des états par l'intermédiaire de leur opinion publique <sup>37</sup>».

Ainsi en 1949, la CGT participe à la campagne « Vote pour la Paix » qui devait localement s'achever le 2 octobre avec la manifestation de Dortan.<sup>38</sup> Les 20 000 bulletins recueillis dans le département ne satisfont pas les responsables CGT car le comité d'organisation n'a pas été à la hauteur de sa tâche et la population n'a été que partiellement consultée. Le congrès départemental des 15-16 avril 1950 décide donc « que la défense de la paix doit être au premier plan des préoccupations en raison des dangers de guerre qui se précisent ... par l'entrée en France de matériel américain. Pour la cessation de la sale guerre du Vietnam, il faut constituer dans les entreprises des comités de défense de la paix... ». L'UD participe de la même manière à la campagne de signatures en faveur de l'Appel de Stockholm que dénonce l'affiche de FO<sup>39</sup> (**doc**). La CGT soutient toutes les initiatives du Mouvement de la Paix, au plan local, comme la lutte contre la militarisation du camp de Tavaux, et au plan national les campagnes contre les guerres coloniales, en Indochine et surtout en Algérie à partir de 1955, ce qui contribue à lui donner l'image d'une centrale à l'écoute des préoccupations de la population<sup>40</sup>.

Le Plan Marshall, avant même la scission, divise la CGT.

Le 6 novembre 1947, Léon Jouhaux ne pense pas « qu'une aide économique pour la reconstruction de la France puisse avoir des conséquences défavorables pour la classe ouvrière, bien au contraire ». A l'opposé, le 12 novembre, le CCN condamne le Plan Marshall « qui, loin d'être un plan d'aide à la France et à l'Europe, n'est qu'une partie du plan d'asservissement du monde aux trusts capitalistes américains et de préparation à une nouvelle guerre mondiale <sup>41</sup>» .

Après la scission, CGT et PC rendent le Plan Marshall responsable de tous les maux de l'économie française alors que la CGT-FO prend constamment sa défense puisqu'il « apportera aux pays européens réunis et dévastés...une amélioration très sensible à la condition de vie des travailleurs, sans pour cela annihiler leur indépendance et la liberté de leur pays.<sup>42</sup> »

Les dirigeants de FO sont proches du CIO américain qui a aidé de ses deniers la naissance de

---

<sup>36</sup> Entre 1950 et 1956, Paix et Liberté édite 200 affiches, tient 2 allocutions radiophoniques hebdomadaires et publie 3 organes de presse. Toutefois les prises de position sont contrastées ; ainsi dans Le Flambeau syndicaliste de mars 1954, un militant prend clairement parti contre la CED : « Nous ne pouvons pas engager les forces du syndicalisme libre dans une voie qui n'est pas la sienne, celle de l'impérialisme capitaliste »

<sup>37</sup> Jean Bron, Histoire du mouvement ouvrier français, Les Editions ouvrières, 1974.

<sup>38</sup> La CGT prend en charge le vote au Cercle du travail de Lons, dans les entreprises où elle est fortement représentée, obtenant parfois l'adhésion de tous comme à l'usine Girod de Morbier ou à l'usine textile de l'Abergement la Ronce, et ses militants participent à son organisation sur les marchés publics.

<sup>39</sup> ADJ 1683 W1, rapport du préfet au président du Conseil et au ministre de l'Intérieur,, 9 août 1950.

<sup>40</sup> Par contre les mobilisations sur des thèmes clairement politiques sont des échecs, comme la contre manifestation de mai 1950 lors de la venue de De Gaulle à La Grange Perrey près d'Arbois.

<sup>41</sup> Georges Lefranc, Les expériences syndicales internationales, Aubier 1952.

<sup>42</sup>

la centrale. En mai 1952, ils sont présents à Dole à l'inauguration de l'exposition syndicale américaine, présente ensuite à Saint Claude, aux côtés de l'adjoint Girardier et de Schmitt, délégué de l'ambassade des Etats-Unis. A travers des films, panneaux, brochures gratuites, sont présentés « la vie et les idéaux des ouvriers américains qui aspirent à un monde meilleur et à une prospérité universelle... », leur pouvoir d'achat élevé dont le 1/3 est consacré à l'habitat ( salle de bains, réfrigérateur, poste de télévision, chauffage central...) puis à la voiture qui leur revient moins cher qu'une 4CV à un français ; on vante aussi leur aide vis-à-vis de l'Europe, refusée par des états qui ont choisi la division, et qui représente pour chaque américain une contribution de 10 000F.<sup>43</sup>

En 1953, FO se félicite de la solidarité syndicale internationale, illustrée par l'intervention de Potofski du CIO auprès du président Eisenhower pour le dissuader d'augmenter les taxes sur les importations de luxe, comme la pipe !<sup>44</sup>

Ces bonnes relations se traduisent aussi par des invitations de syndicalistes français aux Etats-Unis ; ainsi en 1953, le militant dolois Emile Geoffroy, qui y passe 6 semaines, estime que le pouvoir d'achat de l'ouvrier y est au moins trois fois plus important que celui de son homologue français.<sup>45</sup>

Les Cégétistes, quant à eux, voyagent en URSS et dans les démocraties populaires dont ils font l'apologie, à l'image de Raymond Vuillermoz de l'usine Lizon de Lons ; ce qui contraste avec l'impression d'extrême pauvreté des régions au-delà du Rideau de Fer qu'a ressentie l'association des déportés de Saint Claude en visite en RDA en avril 1954.

En 1957, Le Courrier <sup>46</sup>rend compte du voyage de deux sanclaudiens, Roger Cottet et Charles Millet, qui avec 24 jeunes, font un stage de près d'un an aux Etats –Unis, sous le patronage de l'UNESCO et à l'initiative du syndicat FO des transports ; à leur retour, ils se montre impressionnés par la puissance des syndicats américains qui pourtant ne demandent qu'une faible cotisation, soit 1h30 de travail mensuel.

A l'occasion de ses 10 ans, FO se prononce pour l'édification de l'EURATOM et du Marché Commun (**doc**) et tisse aussi des liens particuliers avec les syndicats européens de la CISL avec son représentant Charles Veillon<sup>47</sup> ; Saint Claude reçoit, en juillet 1957, 45 stagiaires de ces organisations<sup>48</sup>, puis en août 1958, des syndicalistes des 6 qui lancent un appel « à toutes les organisations affiliées pour qu'elles oeuvrent avec tous les moyens à leur disposition... à l'unité économique de l'Europe sur une base aussi large que possible<sup>49</sup>.

## Au plan national

**Face à la CGT première confédération syndicale par le nombre et la combativité de ses adhérents, FO se rapproche dans un premier temps de la CFTC qui régionalement s'est renforcée depuis janvier 1946 grâce à un secrétariat permanent dirigé par Miget, un ancien de la JOC<sup>50</sup>. Les deux centrales partagent la même analyse du Plan Marshall, le même rejet du**

---

<sup>43</sup> Le Journal de Dole, 3 et 10 mai 1952. Exposition du Centre d'Information de la mission spéciale en France et de coopération économique.

<sup>44</sup> Devant la crise des industries de Saint Claude, PC et CGT ont obtenu du conseil municipal le vote d'une motion demandant la libéralisation des échanges et le rétablissement de relations économiques normales avec tous les pays sans exception.

<sup>45</sup> La CFTC profite aussi de ces invitations ; en mars 1951, Miget, secrétaire régional y passe 6 semaines en voyage d'études.

<sup>46</sup> 23 février, 13 avril, 27 mai, 10 août, 28 septembre, 5 et 12 octobre et 30 novembre 1957.

<sup>47</sup> Michel Grandclément, Le mouvement ouvrier dans le Haut Jura, 1850-1870, ouvrage ronéotypé, mars 1998. « *La pratique de 5 langues lui valut de siéger à l'exécutif du secrétariat de la Communauté comme délégué membre du Conseil Economique et Social Européen.* » Veillon avait une vision encyclopédique et mondialiste de la société : « *Face à la démesure des Etats Unis, de l'URSS et de l'immensité des peuples de l'Asie, la paix en Europe, son intégration visant à l'équilibre des continents, était au centre de ses préoccupations.* »

<sup>48</sup> Le Courrier, 20 et 27 juillet 1957, « Saint Claude a été un centre européen »

<sup>49</sup> Le Courrier, 6 septembre 1958. Réunion des syndicats des 6 pays de la Communauté économique européenne, les 27-28 août 1958.

<sup>50</sup> ADJ 1203 W103, rapport du 3 janvier 1946.

totalitarisme et la même vision européenne<sup>51</sup>. En 1948 elles se réunissent dans le Cartel de la baisse, dont l'objectif est de peser sur le prix des produits de base, tenant parfois meeting commun, comme à Saint Claude le 11 juin, à Dole le 13 ou intervenant ensemble sur les marchés de Lons et de Dole le 24 juin. Le préfet les appuie suggérant au commissaire de police de Lons et au directeur départemental du contrôle des enquêtes économiques de faire pression sur les commerçants récalcitrants<sup>52</sup>; il note cependant des différences selon les villes<sup>53</sup>: efficacité à Morez et surtout à Saint Claude où l'action perdure jusqu'en 1949 malgré l'enclavement de la ville, par contre les dirigeants FO et CFTC de Lons sont plus « des velléitaires que des hommes d'action ».

Pour FO, l'échec du Cartel s'explique par les critiques de la CGT, le refus de la CGA et l'inertie des différents gouvernements et avec sa disparition les relations CGT-FO et CFTC se distendent. Leurs dirigeants n'appartiennent pas au même univers culturel, ceux de FO sont des laïcs convaincus, et libres penseurs souvent, proches ou membres de la SFIO, ceux de la CFTC se réfèrent toujours à la doctrine sociale de l'Eglise et sont proches ou membres du MRP; surtout ils n'ont pas la même conception de leurs rapports avec la CGT qui, pour FO n'est pas un véritable syndicat.

Dès décembre 1949, la CFTC entend rester à la charnière entre les différentes tendances syndicales et se réserve, selon les circonstances, de collaborer avec la CGT sans toutefois se lier à elle<sup>54</sup>; Miget, son permanent, aurait, dans La Croix du Jura, dénoncé « l'idéal à courte vue de ceux qui font de l'anticommunisme négatif leur cheval de bataille ».

FO, constamment, évoque l'unité syndicale avec les centrales libres pour permettre à « la classe ouvrière de parler et de discuter avec plus d'autorité... et faire aboutir plus rapidement ses justes et légitimes revendications »<sup>55</sup>. Dans son congrès de Saint Claude, le 11 mai 1952, une motion pour une politique de souplesse vis-à-vis de la CGT est repoussée par 6 voix contre 1, mais avec 41 abstentions! par contre, à l'unanimité est voté un amendement pour l'unité d'action locale dans certaines circonstances, sachant que tout accord avec la CGT est impossible sur le plan national, vu son orientation politique.<sup>56</sup> Cette ligne anticommuniste reste une constante les années suivantes<sup>57</sup>, même après la mort de Staline et culmine lors de l'écrasement de forces populaires par le système répressif de l'Est; celui de juin 1953 à Berlin (**doc.**) est l'occasion de démontrer, par une campagne d'affiches dans les villes du Jura, que la CGT est liée aux Russes, et que le gouvernement de la RDA est un « affameur de la classe ouvrière... briseur de grève et oppresseur ».<sup>58</sup>

En 1956 la Révolution hongroise est écrasée par les chars soviétiques; dès le 7 novembre, la Bourse du travail de Saint Claude envoie au préfet une motion de soutien au peuple hongrois,<sup>59</sup> victime d'une répression impitoyable et dénonce « l'ignominieuse attitude des serviles complices de la répression soviétique, entre autres les dirigeants de la CGT, inféodés au parti communiste dit français, pour approuver aveuglément tout ce que fait la Russie soviétique »; elle demande « à tous les travailleurs de se refuser à tout contact avec ceux qui osent approuver les crimes des successeurs de Staline et qui insultent et calomnient leurs victimes. ». A son instigation, CFTC, Anciens Combattants, Ligue des Droits de l'Homme, Loge Maçonique, Gauche Européenne, MRP, SFIO se retrouvent le 14 novembre pour

---

<sup>51</sup> Cependant la CFTC fait partie de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens.

<sup>52</sup> ADJ 1203 W106, lettre du 7 juillet 1948.

<sup>53</sup> Idem, lettre du 28 juin 1948.

<sup>54</sup> ADJ 1203 W104, rapport des RG, 15 décembre 1949.

<sup>55</sup> Le Courrier, 24 mai 1952, Compte rendu de l'UD FO le 11 mai.

<sup>56</sup> ADJ 1203 W 106, Congrès FO à Saint Claude, amendement présenté par Mézières de Dole, appuyé par Ruffet et Geoffroy.

<sup>57</sup> Le Courrier du 25 septembre 1954, Pour les dirigeants FO sanclaudiens, les périls contre les libertés viennent aujourd'hui de la Russie soviétique, de ses états satellites et des groupements politiques et syndicaux à sa solde; »

<sup>58</sup> ADJ 1203 W 107, rapport du 22 juillet 1953.

<sup>59</sup> ADJ 1203 W 107.

exprimer leur solidarité avec le peuple hongrois au cours d'un meeting avec André Bergeron. L'UD et les UL FO de Dole<sup>60</sup> et Lons<sup>61</sup> réagissent aussi (**doc.**) et sur le département FO placarde l'affiche « Le dernier crime » (**doc.**) et prend l'initiative d'une collecte, parfois avec la CFTC et la Croix Rouge, et d'un arrêt de travail ; les dirigeants CFTC auraient laissé toute latitude à leurs UL de s'y associer pour ne pas remettre en cause les ententes avec la CGT<sup>62</sup>. Autre conséquence, FO en même temps que les socialistes, se retire du Cercle du travail devenu à leurs yeux une filiale du PC.

**La polémique CGT- CGT-FO, plus ou moins marquée selon les années, passe aussi par la presse**, dans le Courrier de Saint Claude d'abord. Le 18 septembre 1948, la CGT sanclaudienne y raille le manque d'unanimité de la direction FO qui reprend d'anciennes propositions cégétistes « au temps où l'on faisait croire au croquemitaine ( Moscou ), au Père Noël ( la baisse ) et au Petit Jésus ( le Plan Marshall ) ; à cet article « Le torchon brûle chez les FO Frères » qui conclut sur la « prochaine liquidation de cette scission boiteuse ... au profit exclusif d'un capitalisme même pas français... », l'UL FO répond « Découverte de la CGTK... chez les vrais frères, les ordres suffisent ! »<sup>63</sup>

En 1952, le ton des affiches devient très violent : à « Vous avez dit non » de FO en mars répond celle de la CGT « A vous de les juger ! ». (**docs.**), et le mensuel FO Rhône Alpes se fait l'écho des polémiques entre Ruffet et Guichard de la CGT.<sup>64</sup>

Après l'échec du « Cartel de la baisse », FO ne réussit pas à se rapprocher durablement de la CFTC alors qu'elle refuse tout accord, autre que ponctuel, avec la CGT ; selon Claude Pennerier, elle recentre son action sur trois orientations réformistes ; progression du pouvoir d'achat, renforcement de la protection sociale et paritarisme dans la gestion des institutions sociales, sous l'impulsion de Bothereau.

Dans ce paysage syndical éclaté, il est important pour la CGT de se présenter comme l'organisation par excellence de défense des intérêts des ouvriers. Des grèves longues chez Lizon à Lons lui permettent d'en faire la démonstration ; comme le dit le préfet le 10 mai 1948, l'usine est dirigée par un directeur qui « animé de l'esprit patronal d'il y a 30 ans, ne montre pas dans ses rapports avec ses ouvriers la compréhension que dictent les circonstances des temps présents. ». Le 2 mai 1950 commence une grève de 51 jours contre le travail aux pièces suivie par la quasi-totalité des travailleurs et la CFTC. La CGT sut rendre populaire la cause des grévistes : l'évêque autorisa une quête à la sortie des églises de Lons et environs, des collectes aux portes des cinémas et usines jusque chez Schneider au Creusot, si bien qu'on put verser à chaque ouvrier une somme équivalente à 32 jours de salaire, malgré une vive polémique entre PC et municipalité lédonienne<sup>65</sup> ! La grève se termine par la condamnation de la direction pour look out de son personnel ; celle-ci prend sa revanche en 1952 en licenciant 32 ouvriers dont 27 communistes, soit la quasi-totalité des responsables syndicaux, parmi eux Fernand Jacquet, futur responsable de la fédération communiste et Jean Lamy Charrier, futur secrétaire général de la CGT. La mobilisation militante continue pendant un mois malgré l'encerclement de l'usine par les forces de police, et souvent de façon rocambolesque ! Lamy Charrier et Jacquet parviennent par leur détermination à transformer

<sup>60</sup> ADJ 149 W 485, rapport du 9 novembre 1956. Le délégué FO Solvay et le responsable MLP président des Combattants de la Paix de Dole, rédigent ensemble un tract dénonçant la politique russe en Hongrie !

<sup>61</sup> ADJ 1203 W 106, 7 novembre 1956.

<sup>62</sup> ADJ 1203 W 103n rapport du 8 novembre 1956.

<sup>63</sup> La polémique continue les 2 et 23 octobre 1948, de façon humoristique même, avec l'article de Monnot qui se définit « Kominformien », espèce comptant de 1 à 2000 unités à Saint Claude...

<sup>64</sup> ADJ 1203 W 106, rapport du 8 mai 1952. Article de Ruffet « Réaction Oui et colère aussi ».

<sup>65</sup> Archives municipales de Lons. Au conseil municipal du 24 mai 1950, le maire s'étonne qu'on lui reproche par affiches son dévouement à Edgar Faure alors qu'il ne demande pas si leurs auteurs apportent ou non leur entier dévouement à Joseph Staline ! Nouvelle polémique le 8 juin 1950...

une défaite syndicale en un grand succès de propagande anti patronale.

Le 19 juillet 1952, débute aux faïenceries de Salins une grève de plus d'un mois ; si les gains obtenus sont limités ( augmentation de 12% consentie à une trentaine d'ouvriers des fours), les ouvriers ont fait preuve d'une réelle combativité dans une entreprise peu habituée aux revendications.

En 1953, la campagne de la CGT, accusant CFTC et FO d'avoir brisé la grève lancée début août par les agents des services publics, paie puisqu'une vingtaine d'adhérents auraient quitté FO et une dizaine la CFTC.<sup>66</sup> Rendu responsable par la CGT de l'échec de la grève menée à Idéal Standard du 18 au 26 août, le conseil syndical CGT-FO explique par tract au personnel que les conditions dans lesquelles la grève avait été engagée la condamnaient.<sup>67</sup>

La compétition entre les centrales n'exclut pas des actions unitaires sur l'ensemble de la période. Ainsi *Les Allobroges* du 27 septembre 1951 annoncent l'union de tous les travailleurs de St Claude sur des objectifs précis, la défense de la semaine de 40 heures, la suppression des abattements de zones, l'institution de l'échelle mobile des salaires et des prix. Les 3 centrales demandent une prime de vacances et lancent une grève d'avertissement d'une heure après le refus de la chambre patronale. L'union reste cependant très fragile comme l'illustrent les manifestations du 28 mai 1952 : journées d'action commune à Morez, union CGT-FO et CFTC à Lons, dénonciation à Dole de FO et CFTC par tract des cheminots CGT.<sup>68</sup>

**TRAVAILLEURS A VOUS D'AGIR**

Ce n'est pas ce veulent les syndiqués chrétiens et FO pas plus que le syndicat des salaires.

Les dirigeants CFTC et FO viennent de tenir deux réunions communes. A la suite de ces réunions, le Bureau Confédéral FO a prescrit à ses adhérents de manifester pour la défense de leurs revendications, le 26 mai, comme l'avait décidé pour les siens la C.F.T.C. SUR LES SALAIRES UNE VÉRITABLE ÉCHELLE MOBILE

Ainsi les dirigeants C.F.T.C. et F.O. essaient de donner l'apparence de défendre sur une base unitaire, les revendications des travailleurs.

En fait il s'agit là d'une manœuvre qui, loin de concourir au développement de l'unité ouvrière, aboutirait au contraire, à maintenir, voire à accentuer la division.

L'UNITE exige le rassemblement de toutes les forces de la classe ouvrière, sans aucune discrimination. C'est la le sens des propositions faites par notre C.G.T. aux autres centrales syndicales. Ceci dit nous tenons à rappeler:

- 1° Qu'au moment où la C.G.T. dénonçait dès l'origine le véritable caractère de la politique PINAY, les dirigeants de F.O. et C.F.T.C. prêchaient l'attentisme, et sous couvert de lui accorder un délai, permettaient au gouvernement de développer sa politique anti-ouvrière ;
- 2° Que c'est parce que tous les travailleurs y compris ceux des autres organisations soutiennent le programme revendicatif de la C.G.T. que les dirigeants CFTC et FO ont adopté les mêmes revendications ;
- 3° Qu'après avoir laissé s'aggraver le situation des travailleurs, mais contraints d'appeler à l'action revendicative ils continuent à faire le jeu du patronat et du gouvernement

L'union dépend donc aussi du climat local et de la qualité des relations entre les responsables syndicaux, et plus facile donc à Morez que dans les autres centres.

Chaque centrale développe son propre argumentaire essayant de se placer au mieux lors des temps forts de la vie syndicale : élections pour les prudhommes,<sup>69</sup> pour les délégués du personnel et des comités d'entreprises ; vrai plus encore lors des élections aux Caisses de Sécurité sociale et d'Allocations familiales.

<sup>66</sup> ADJ 1203 W 99, rapport du 11 août 1953.

<sup>67</sup> ADJ 1203 W 107, tract « Syndicat de la céramique de Dole » transmis au préfet le 24 septembre.

<sup>68</sup> ADJ 1203 W105.

<sup>69</sup> ADJ 304 W 17, rapport du 10 décembre 1951. Succès de FO à Dole et Saint Claude.

Après celles de 1950, le préfet estime que la classe ouvrière jurassienne est partagée entre 3 forces politiques sensiblement égales<sup>70</sup>: CFTC, CGT et CGT-FO – mutualistes.

La préparation des élections de 1955 nourrit une campagne de presse<sup>71</sup> La CFTC vante la gestion de la Caisse Primaire de Sécurité sociale présidée par Flusin, un des siens, dénoncé d'ailleurs par la CGT comme étant élu grâce aux patrons, qui ont pu se servir de la caisse comme d'une banque gratuite!<sup>72</sup> De son côté, la CGT félicite chaque militant pour le siège supplémentaire obtenu au détriment de la CFTC et pour les 965 voix gagnées à la CAF.

Dans ce jeu complexe, les alliances varient. CGT-FO et CFTC dénoncent la mauvaise foi et le double langage des dirigeants cégétistes, qui appellent l'unité à la base tout en discréditant les responsables.<sup>73</sup> La CGT accuse les centrales réformistes de faire le jeu du patronat<sup>74</sup>. Parfois même, la CFTC accuse CGT et presse communiste d'engager leur centrale sans son consentement<sup>75</sup>.

CGT et CFTC peuvent aussi faire front contre FO : les élections des délégués du personnel à Saint Lupicin en 1954 en sont un exemple significatif. Les 2 syndicats qui ont mené une grève victorieuse contestent la représentativité de la liste FO Indépendants qui a obtenu un bon score aux élections de juillet, car FO n'y a aucune existence légale et aurait établi ses listes en accord avec les patrons. La justice de paix leur donne raison le 3 août en annulant les élections, sentence confirmée en appel le 25 février 1955<sup>76</sup>.

La scission syndicale est le pendant de la profonde division PCF et SFIO pendant cette période de Guerre Froide. Elle oppose un syndicat « révolutionnaire, la CGT, à une organisation réformiste ne partageant pas sa conception des relations partis- syndicats. C'est un paradoxe surtout à Saint Claude où ces derniers ont toujours travaillé de concert comme le symbolise la Maison du Peuple. Les polémiques incessantes auxquelles participe aussi la CFTC ne sont pas toujours à la hauteur de l'enjeu<sup>77</sup>.

Malgré un militantisme incontestable, les effectifs des 3 centrales, quelque soit le mode de calcul utilisé, sont en 1956 bien inférieurs à ceux de la seule CGT de 1946. Les adhérents de la CGT en chute régulière seraient passés de 9000 en 1950 à 4750 en 1956<sup>78</sup>; ceux de FO, près de 5000 en mars 1948 déclinent fortement et se stabilisent à moins de 2000 en 1956<sup>79</sup>, alors que seuls ceux de la CFTC ont augmenté et atteindraient alors environ 2200.

Ce climat rend difficile toute mobilisation d'envergure et profite ainsi au patronat<sup>80</sup>; pour beaucoup de travailleurs, FO représente vraiment la scission dans le mouvement ouvrier, et ils

---

<sup>70</sup> ADJ 247 W487, rapport du préfet du 10 juin 1950. La CFTC conserve les 6 sièges d'avril 1947, la CGT passe de 11 à 6 sièges et CGT-FO-mutualistes obtiennent 6 élus.

A la CAF, la CGT a 5 élus contre 7 en 1947, la CFTC 3 et la CGT-FO, un seul élu aux côtés d'un mutualiste et de 2 représentants des associations familiales.

<sup>71</sup> Le Courrier s'en fait l'écho les 1<sup>er</sup>-8, 22 et 29 octobre, les 5, 12, 19, 26 novembre et 3 décembre.

<sup>72</sup> Archives UD CGT, tract « La CFTC dans le département ».

<sup>73</sup> Le Courrier, 27 février 1954, en donne un exemple. A propos de la journée d'action du 29 janvier, FO répond aux dirigeants de l'UL CGT : « Pensez vous possible que se joignent à vous les secrétaires de syndicats qui voient les convocations qu'ils apposent gratifiées de l'épithète « Vendus au patronat » ? »

<sup>74</sup> ADJ 1203 W 99, Rapport du 28 juin 1952 : l'UL CGT Damparis accuse FO et la CFTC d'être à la solde du patronat.

Rapport du 2 février 1953 : L'affiche cégétiste « Du mensonge à la soumission et à la trahison » dénonce la signature par FO et CFTC de la convention des produits chimiques.

<sup>75</sup> Le Courrier, 17 avril 1954 ; Miget dénonce tracts et articles de presse faisant état d'un accord entre les UD CGT et CFTC du Jura pour la mise en œuvre de conférences ouvrières chargées de préparer une grève de 24h pour le relèvement du SMIG.

<sup>76</sup> Le Courrier, 3 et 17 juillet, 7 août, 11 septembre, 23 et 30 octobre 1954 et 21 mai 1955.

<sup>77</sup> Le Courrier, 2 octobre 1954. Un membre sanclaudien de la CFTC s'y fait gloire de porter « un nom bien sanclaudien, bien francomtois et bien français ; il ne finit ni par un I ni par un O comme chez FO. »

Dans le n° du 16 octobre, Martinero répond et signe « le secrétaire de l'Union locale FO, en son nom personnel finissant par O »

<sup>78</sup> ADJ 1203 W 99, rapport des RG du 10 mai 1954 : 9000 en 1950, 7500 en 1952, 6000 en 1953, 5450 en 1954.

<sup>79</sup> A Saint Claude où FO regroupait 1700 adhérents en 1948, le déclin s'explique aussi par la crise des industries traditionnelles et des coopératives ouvrières.

<sup>80</sup> Archives UD CGT, Congrès de 1954. L'échec relatif des dernières grèves « résident dans le fait que l'unité à la base n'est pas solidement établie, en particulier avec les travailleurs FO ou considérés comme tels ».

attendent une entente au sommet entre dirigeants CGT et FO.

En 1958, le retour de De Gaulle, appuyé par les dirigeants FO, illustre de nouveau le fossé qui les sépare ; pour A. Bergougnoux, il s'agit d' « éviter l'aventure factieuse mais aussi toute éventualité d'un nouveau Front Populaire ». Des dirigeants locaux ont une position moins tranchée puisqu'ils participent aux Comités de Défense de la République et délèguent un des secrétaires de l'UD au Comité départemental ; ils sont alors désavoués par le secrétaire général Ruffet.

Après avoir mené la résistance ouvrière au 13 mai, la CGT est la seule confédération syndicale à considérer que le gouvernement investi le 1<sup>o</sup> juin, malgré les semblants de légalité, est le résultat d'un coup de force fasciste ; elle refuse donc de rencontrer De Gaulle et appelle à la mobilisation contre « un gouvernement de dictature personnelle... »<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> Archives de l'UD CGT, rapport du secrétaire général au Congrès de l'UD, 14--15 juin 1958.